



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 21/11/19

Reçu en Préfecture le : 22/11/19
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du mercredi 20 novembre 2019
D-2019/463

Aujourd'hui 20 novembre 2019, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Nicolas FLORIAN - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Nicolas FLORIAN, Monsieur Fabien ROBERT, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Anne WALRYCK, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Maribel BERNARD, Madame Anne BREZILLON, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Yohan DAVID, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Emmanuelle CUNY, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Magali FRONZES, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Emilie KUZIEW, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Joël SOLARI, Madame Elizabeth TOUTON, Madame Ana maria TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARCH, Madame Mariette LABORDE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Erick AOUIZERATE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Monsieur Alain SILVESTRE, Madame Marie-José DEL REY, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Edouard du PARC, Monsieur Marc LAFOSSE, Monsieur Yassine LOUIMI, Mme Laetitia ROY, Madame Solène COUCAUD-CHAZAL, Madame Cécile MIGLIORE, Monsieur Gérald CARMONA, Madame Stéphanie GIVERNAUD, Madame Chantal FRATTI, Madame Michèle DELAUNAY, Monsieur Pierre HURMIC, Monsieur Nicolas GUENRO, Madame Delphine JAMET, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Monsieur François JAY,
Madame Florence FORZY-RAFFARD présente jusqu'à 15h45
Madame Solène COUCAUD-CHAZAL présente jusqu'à 17h15
Monsieur Erick AOUIZERATE présent à partir de 17h00

Excusés :

Monsieur Nicolas BRUGERE, Monsieur Didier CAZABONNE, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Michel DUCHENE, Monsieur Benoit MARTIN, Madame Constance MOLLAT, Madame Nathalie DELATTRE, Madame Sandrine RENO, Madame Estelle GENTILLEAU, Monsieur Olivier DOXARAN, Monsieur Vincent FELTESSE, Madame Emmanuelle AJON, Madame Catherine BOUILHET

Bibliothèque de Bordeaux. Restauration de documents patrimoniaux. Demande de subvention à l'Etat. Autorisation.

Monsieur Fabien ROBERT, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Depuis 2017, la Bibliothèque municipale de Bordeaux a initié un plan pluriannuel de restauration et de conditionnement de sa collection d'incunables (ouvrages imprimés avant 1500). Ce plan s'inscrit dans une volonté de la bibliothèque de planifier les restaurations en suivant une logique de fonds, privilégiant les documents les plus précieux conservés dans sa chambre forte.

Il faut noter que ce projet rejoint des initiatives locales et nationales :

- Au niveau local : la mise à niveau des conditions de conservation des collections patrimoniales, dans le cadre de la phase III des travaux de réhabilitation de la bibliothèque Mériadeck, soutenue par la DRAC Nouvelle Aquitaine, doit logiquement s'accompagner d'un plan ambitieux de restauration des documents les plus précieux de la Chambre forte.
- Au niveau national : il est particulièrement important d'améliorer les conditions de conservation de ces documents à l'heure où l'effort de signalement des incunables conservés dans les bibliothèques françaises est en voie d'achèvement, à travers les publications en cours des derniers catalogues régionaux, soutenues par le Ministère de la Culture.

Sur les 330 incunables de la bibliothèque de Bordeaux, 50 volumes ont été identifiés comme méritant une intervention (restauration ou protection particulièrement soignée). Parmi les documents à traiter, la priorité a été donnée aux volumes les plus fortement endommagés, en veillant, dans la mesure du possible, à sélectionner des ouvrages rares ou habituellement sollicités dans le cadre des programmes de valorisation de la bibliothèque (éducation artistique et culturelle, expositions).

En 2018, 7 incunables ont été restaurés, avec le soutien de l'Etat. En 2019, 9 autres incunables ont été sélectionnés et ont fait l'objet de projets de restauration, qui ont été soumis à l'avis du comité technique de restauration du Ministère de la Culture.

Le montant total de ces restaurations s'élève à 10 026 euros (pas de TVA). Cette opération peut faire l'objet d'une nouvelle aide de la part de l'Etat. Un dossier a été déposé par la bibliothèque municipale dans le cadre de « l'appel à projets national 2019 en faveur du patrimoine écrit » du Ministère de la Culture et a reçu une réponse favorable. Le montant de la participation de l'Etat s'élèvera à 8 100 euros, soit 80 % du coût total. De ce fait, le plan de financement du projet s'établit de la façon suivante :

	%	Montant Total
Budget total du projet		10 026
Financement Etat dans le cadre de l'appel à projets patrimoine écrit	80	8 100
Financement Ville de Bordeaux	20	1 926

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

- solliciter la participation financière de l'Etat, auprès de la Direction régionale des affaires culturelles de Nouvelle Aquitaine, pour aider au financement du projet de restauration d'incunables pour l'année 2019
- signer tout document afférent.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 20 novembre 2019

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Fabien ROBERT